SOMELEC

SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE
SOCIETE AU CAPITAL DE 14 750 416 500 MRU
Siège social : Rue "C" Lot N°321 - Avenues Boubacar Ben Amar
B.P. : 555 - Tel (00 222)25 25 67 85/ FAX: (00 222)25 25 59 55
R.C. : N°13608/NIF 36008875
E-mail: somelec@somelec.mr

Date : 26-09-2022
Page : 1/1

Affichage N° 3393

DA N° DA086-22-DCERTN-DTN

Date d'ouverture : Lundi 03 Octobre 2022 à 12:00

Objet : Demande de prix

Extension du réseau électrique de la ville de TICHITT

Item	Désignation	Unité	Référence	Quantite
1	Creusage de fouille pour les poteaux MT (0.8x0.8x 1.8) mètre	U		40
2	Creusage de fouille pour les poteaux BT (0.6x0.6x1.4) mètre	U		185
3	Ciment 42	T		49
4	Gravier	T		5
5	Sable	T		2
6	Eau	M3		2
7	Ouverture de tranchée de 0.40 m de profondeur, 0.30 m de large et déroulage, pose câble BT	ML		1300

NB : Le soumissionnaire doit présenter au moins une attestation des travaux similaires - Le soumissionnaire ne doit pas avoir plus d'un contrat en cours pour des travaux similaires avec la SOMELEC - Ces quantités sont en titre estimatif - Le but de cette consultation est de mise en place d'un contrat des travaux à commande.

Votre offre doit tenir compte des conditions suivantes :

1) les prix requis TVA comprise sont fermes et non révisables 2) le délai d'option doit être de trois mois

3) Lieu de travaux **Ville de Tichitt**

4) Délai de execution :

- le dossier peut être retiré auprès du service des achats de la SOMELEC (DAA)
- Votre offre doit être présentée sous pli fermé avec mention << Confidentiel et N° Affichage >>
- Il est exigé de présenter une fiche technique ou une catalogue pour les produits/services proposés

Les offres doivent être présentées au siège de la Direction des Achats et Approvisionnements Lundi 03 Octobre 2022 à 12:00 où elles seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui le souhaitent.

- le soumissionnaire doit, sous peine de rejet, présenter aux utilisateurs un échantillon du matériel proposé.
- la SOMELEC peut ne pas donner suite totalement ou partiellement à la présente consultation
- la SOMELEC peut recourir à la procédure du mois disant par item.
- Tout fournisseur n'ayant pas fourni au service des achats un dossier complet comprenant le n° de son registre de commerce (RC), son Code contribuable, son Numero d'Identification Fiscale (NIF) et son compte bancaire ne pourra pas participer à la soumission et son offre sera rejetée.

Le Directeur Central Approvisionnements et Moyens Généraux

Mohamed El Mactar Mohamed Mahmoud

26/9/22